

**MAURY Henri  
Pendou**

Maury Henri-Antoine, né le 11 août 1898 à Tulle, 4 rue d'Epierré d'un père employé de commerce et d'une mère née Jeanne Courtine, couturière. Soudeur à l'autogène, Henri épouse le lendemain de Noël 1925, Marie Louise Mas, sténo dactylo, employée à la Préfecture et achète un atelier de cycles au pont de la Barrière. Le couple habite Cité Cazeau (Maison Maugein) avec leur fils de 17 ans, Georges, élève au Lycée Edmond Perrier.

Le 9 juin 1944, Henri est raflé à son domicile :

« A six heures les allemands ont frappé. Il est descendu en même temps que son propriétaire. Prié de rester à la disposition, il est remonté pour s'habiller puis est parti. Pendu à 46 ans. »

Henry Maury repose dans le caveau familial au cimetière du Puy St Clair à Tulle aux côté de son épouse.

Man

Archives Municipales TULLE

N° 229

Marie à Tulle, le 28 décembre 1925 avec Marie Louise Anna Demois Mas. & Adjoint délégué, Dubois.

Immatriculé à TULLE

mort pour la France à Tulle 9 juin 1944.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le onze doit à neuf heures du matin (heure légale)

ACTE DE NAISSANCE de Henri Antoine Maury du sexe masculin, né le jour d'hui à deux heures du matin (heure légale), au domicile de ses père et mère, fils de Antoine, Employé de commerce, âgé de trente-un ans, et de dame Jeanne Courtine, son épouse, Couturière, âgée de vingt ans, demeurant à Tulle, rue d'Epierré 4.

Dressé par nous Jean Cape maire, officier de l'état-civil de la commune de Tulle sur la présentation de l'enfant et la déclaration faite par le père de l'enfant.

En présence des témoins Chambon Bernard, Quercailleur, âgé de trente ans, demeurant à Tulle, Quai de la République et de Soignet Joseph, Employé de commerce, âgé de vingt-trois ans, demeurant à Tulle, rue d'Alger

Et ont les comparants signé avec nous après lecture.

Maury Chambon Soignet



Archives Municipales TULLE

N° 90.

46° feuillet.

Le vingt six décembre mil neuf cent vingt cinq, à quatorze heures devant Nous (prénoms, nom, qualité de l'officier de l'état-civil) Pierre Desrochers, Conseiller municipal, Officier de l'état civil par délégation du Maire en l'absence des adjoints,

ont comparu publiquement en la maison commune : (prénoms, nom, profession de l'époux) Henri Antoine Maurzy, Tondeur à l'autogène  
né à Tulle le onze août mil huit cent quatre vingt dix huit ans  
domicilié à Tulle, rue d'Épierre, 4, fils de (prénoms, nom, profession et domicile du père et de la mère) Antoine Maurzy, armurier, et de Jeanne Courtine, sans profession, son épouse, domiciliés à Tulle, rue d'Épierre, 4,

d'une part, Et (prénoms, nom, profession de l'épouse) Mari Louise Anna Denise Mas, Sténographe  
née à Tulle le seize mai mil neuf cent deux, vingt trois ans  
domiciliée à Tulle, Côte de Poissac, 19, fille de (prénoms, nom, profession et domicile du père et de la mère) Pierre Mas, et de Antoinette Bourdrie, son épouse, décédés,

d'autre part Les futurs époux déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi, que (prénoms, nom des époux) Henri Antoine Maurzy et Marie Louise Anna Denise Mas, sont unis par le mariage.

Dont acte en présence de :  
1° (prénoms, nom, profession et domicile) Edouard Chastagnol, Mécanicien demeurant à Sérignac.  
Et 2° (id.) Elie Monteil, Employé des Postes et Télégraphes demeurant à Tulle.  
témoins majeurs qui lecture faite ont signé avec nous et les comparants.

Handwritten signatures of the witnesses and the couple: H. Sourin, Monteil, Desrochers, and Maurzy.

N° 417  
Jugement

Mort pour la  
France  
E. France

En la signification à vous faite le dix sept octobre mil neuf cent quarante quatre à dix heures du dispositif d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de 1<sup>re</sup> instance de Feuille le douze octobre mil neuf cent quarante quatre, nous transcrivons ici le dispositif du dit jugement: Le Tribunal, dit que le sieur **Benoit Antoine MAURY** né le onze août mil huit cent quatre vingt dix huit à Feuille, fils de Antoine MAURY et de Jeanne Courtine épouse de Louis Anna Denise MAS demeurant à Feuille, cité Caseaud, est décédé à Feuille le neuf juin mil neuf cent quarante quatre. Ordonne que le présent jugement aura lieu d'acte de décès et que le dispositif en sera transcrit sur les registres de l'année courante de Feuille, que mention en sera faite en marge de la page qui lui est destinée, et que les registres de décès de l'année mil neuf cent quarante quatre de la commune de Feuille.

Transcrit à Feuille le dix sept octobre mil neuf cent quarante quatre à dix heures treize, par nous, Jean Charvet, adjoint au Maire de Feuille, officier de l'Etat-Civil par délégation.  
E. France



